
SESSION DE BALI

DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Bali (Indonésie), 2 et 5 décembre 2013

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen
à l'occasion de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC (MC9)

Point 3

PC-WTO/2013/3a)-R.2
14 octobre 2013

REFLEXION SUR L'AGENDA DE NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES DE L'APRES-BALI

Document de travail présenté par Shri. P.C. Chacko (Inde)

1. Le Cycle de négociations commerciales de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dure depuis 2001. Après plus de dix ans et maintes réunions officielles et ministérielles, les résultats – même partiels – du Cycle de Doha se font toujours attendre.

2. Les pays en développement se sont associés à ce cycle de négociations avec l'assurance des pays développés que le développement serait placé au centre du Programme de travail de Doha, comme l'indique le paragraphe 2 de la Déclaration ministérielle. Il a été proposé, avec le Programme de Doha pour le développement, de faire disparaître les inégalités du système commercial qui existaient depuis l'époque du GATT. L'agriculture qui est primordiale pour les pays pauvres et en développement, avait été écartée des négociations du GATT et il n'y a pas eu dans ce domaine de libéralisation importante des échanges durant la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture dans le cadre du Cycle d'Uruguay.

3. L'agriculture est un élément central du Cycle de Doha. L'Accord de l'OMC sur l'agriculture permet de tenir compte des besoins de développement des pays en développement. Pour ces pays et pour les pays moins avancés (PMA), il est essentiel de parvenir à un résultat valable dans ce secteur crucial. La part que représentent les subventions agricoles versées par des pays tels que les Etats-Unis est énorme par rapport à celles des pays en développement, même les plus grands. Ces subventions sont une source de préoccupation pour les pays en développement et pour les moins avancés d'entre eux. On citera notamment le cas des subventions du coton fournies par les Etats-Unis malgré les vives protestations des pays en développement et en particulier des pays du C-4, pour lesquels la coton nourrit un grand nombre de personnes autrement démunies.

4. Durant le Cycle d'Uruguay, les pays en développement ont signé un certain nombre d'accords, notamment l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) et l'Accord sur le commerce des services, sachant qu'il s'agissait là de domaines qui intéressaient d'abord les pays développés. La seule consolation qu'ils ont eue en l'occurrence se trouve dans la mise en place d'un traitement spécial et différencié et l'inclusion, dans l'Accord sur l'agriculture, d'un programme prévoyant une libéralisation accrue du secteur.

5. Dans le cadre de la préparation de la Conférence ministérielle de Bali, les pays développés ont résisté à toute avancée sur les propositions présentant un intérêt pour les pays en développement, notamment l'accès aux marchés des produits des PMA en franchise de droits et sans contingent, déclarant par contre que les questions qui les intéressaient eux, étaient prêtes à être réglées et que les accords correspondants bénéficieraient à tous. Et tout pays qui ose dénoncer le manque d'équité dans les résultats qui sont proposés est taxé d'"obstructionnisme".

6. Si, même après plus de dix ans de négociations, le Programme de Doha pour le développement ne parvient pas à porter ses fruits, les pays développés pourraient commodément décider de le jeter aux oubliettes. La Conférence ministérielle de Bali qui doit se tenir en décembre 2013 est considérée comme un tournant dans l'histoire du Cycle de Doha et les Membres de l'OMC comptent sur un règlement rapide de certaines questions, notamment la facilitation des échanges, les questions agricoles ainsi que certaines questions de développement concernant les PMA, sur lesquelles le travail avance.

7. On présente la facilitation des échanges comme un domaine où la Conférence de Bali ne peut qu'être probante. Les pays développés sont d'avis que les négociations sur ce point doivent aboutir, qu'il y ait ou non des résultats dans les deux autres domaines que sont les questions agricoles et les questions de développement concernant les PMA. En revanche, les pays en développement sont préoccupés par leurs capacités limitées, ainsi que par le rythme des réformes qui leur est imposé, et ils craignent d'avoir à renoncer à leur marge de manœuvre décisionnelle en acceptant de prendre des engagements sur la facilitation du commerce. L'Inde et d'autres pays en développement et développés demandent un juste équilibre de l'accord proposé sur la facilitation des échanges.

8. Si la facilitation du commerce est très importante pour les pays en développement et, bien que l'Inde se soit engagée à une libéralisation unilatérale dans ce domaine, des engagements contraignants exigeront des investissements lourds dans l'infrastructure, ainsi qu'une modification des procédures et de la législation pour les pays en développement. Pour autant, l'accord proposé ne prévoit pas de compensation à la hauteur des sacrifices demandés. Avec les engagements contraignants qui seront pris, les pays pauvres pourront être soumis à la procédure de règlement des différends de l'OMC et s'exposeront à des sanctions. Ces engagements sont très supérieurs à ce que la facilitation des échanges peut leur apporter et c'est pourquoi l'Inde insiste pour un résultat juste et équitable, et l'inclusion d'un traitement spécial et différencié.

9. Les pays développés font en outre campagne pour donner le sentiment que la facilitation des échanges est le seul résultat possible de la Conférence ministérielle de Bali, ne fussent quelques maigres lots de consolation sur les fronts de l'agriculture et du développement. Le fait est qu'une fois qu'ils auront gagné sur ce point, ils n'auront plus aucune raison de vouloir poursuivre la mise en œuvre du Programme de Doha pour le développement. Le fragile équilibre sur lequel repose le Programme de Doha sera donc ébranlé si la facilitation des échanges aboutit à Bali sans résultat satisfaisant sur les questions agricoles, en particulier sur la proposition du G-33 relative à la sécurité alimentaire, et sur les questions de développement.

10. Sur les questions agricoles et en particulier sur la proposition du G-33 sur la sécurité alimentaire, des discussions sont en cours à Genève.* L'Inde a mis en avant l'importance de la sécurité alimentaire dans différentes enceintes. Elle recherche actuellement une solution au problème consistant à considérer le soutien à l'agriculture pour les marchés publics comme une distorsion des échanges, et se fonde pour ce faire sur les prix historiques. Certains pays développés sont réticents à l'idée d'ouvrir le débat qui permettrait de trouver une solution durable à ce problème. Certains d'entre eux ont émis des doutes quant à l'objectif visé par la proposition du G-33, et d'autres pensent qu'il n'y aura pas suffisamment de temps pour débattre de la question. Le fait est que ces questions ont été débattues en profondeur dans de nombreuses réunions de l'OMC, tant sur le plan technique qu'avec des responsables de haut niveau, mais il y a néanmoins une résistance à accepter que les pays en développement ont le droit légitime d'assurer la sécurité alimentaire de leur population, qui est pauvre. Il va sans dire qu'aucun ensemble d'accords n'est possible si la question de la sécurité alimentaire n'est pas traitée comme il se doit.

11. Il faut que les questions importantes pour les PMA soient traitées sérieusement et rapidement. Ces questions sont les suivantes : accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent; règles d'origine pour l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent; octroi de dérogations aux PMA dans le domaine des services; et questions relatives au coton (subventions sur le marché intérieur et à l'exportation, et droits de douanes appliqués sur le coton).

12. Les Etats-Unis s'opposent avec force à toute concession sur l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent, au motif que cela n'est pas dans l'intérêt des PMA. Les Etats-Unis versent des subventions importantes à leurs producteurs de coton et s'opposent avec acharnement à ce que la question du coton soit traitée à l'OMC. Etant un pays en développement l'Inde est consciente des problèmes auxquels les PMA sont confrontés et elle les a toujours soutenus dans la défense de leurs intérêts.

13. A la Conférence de Bali, seule une partie du Programme de Doha sera discutée, de façon à obtenir des résultats rapidement. Il faut donc que les Membres de l'OMC travaillent sur un agenda de l'après-Bali pour l'OMC, afin que le Programme de Doha pour le développement soit mené à bien.

14. L'Inde est vivement préoccupée par la lenteur du Cycle de Doha. Pourtant, elle pense que, conformément à ce qui a été dit à la 8^{ème} Conférence ministérielle, à Genève, pour parvenir à un résultat, il faut rester déterminés à œuvrer activement et de manière transparente et inclusive, à la réalisation du Programme de Doha pour le développement, conformément à ce que prévoit ce texte. Les négociations sur ce qu'il devait apporter ont systématiquement échoué. Les pays en développement ont d'ores-et-déjà fait bien plus de concessions par rapport aux engagements qu'ils avaient pris lors du Cycle d'Uruguay, que ne l'ont fait les pays développés, dont la position a peu évolué dans les secteurs présentant un intérêt pour les exportations des pays en développement.

* Le G-33, également appelé "Amis des produits spéciaux", est une coalition de pays en développement qui souhaitent qu'une certaine flexibilité leur soit ménagée pour leur permettre d'ouvrir leurs marchés de façon limitée dans le secteur agricole. Le G-33 a soumis une proposition en novembre 2012 insistant sur la nécessité de pouvoir constituer des stocks pour garantir la sécurité alimentaire.

15. Dans l'élaboration de la feuille de route de l'après-Bali, quelle qu'elle soit, il faudra tenir compte des méthodes de certains Membres de l'OMC pour éviter d'avoir à tenir les engagements en faveur du développement qu'ils ont pris à la Ministérielle de Doha. L'accent qui est mis sur la conclusion d'accords plurilatéraux entre autres dans le domaine des services fait partie de cette démarche visant à exclure la majorité des Membres des avantages de ces accords. Les accords plurilatéraux dans des domaines qui n'intéressent que certains Membres vont à l'encontre du principe même des négociations commerciales multilatérales qu'incarne l'OMC et qui sont inclusives par nature. La marginalisation et l'exclusion d'un grand nombre de pays en développement sont contraires à l'objectif de développement visé par le Programme de Doha et elles hypothèquent les chances de voir des négociations aboutir. De surcroît, l'extension de la clause NPF uniquement aux signataires de ces accords plurilatéraux pose un problème d'ordre juridique. L'Inde est opposée à l'approche plurilatérale des négociations, qui va à l'encontre des principes d'inclusion et de transparence vis-à-vis de l'ensemble des Membres de l'OMC.

16. Ce n'est pas une solution que d'enfreindre l'engagement unique ou de recourir à une approche plurilatérale; cela risque au contraire de menacer l'aboutissement du Cycle de Doha en modifiant le fragile équilibre qui a été trouvé entre l'agriculture, accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) et les services après des années d'après négociations. L'Inde est ouverte à l'idée d'étudier différentes solutions constructives pour sortir de l'impasse où se trouve le Cycle de Doha. Pour autant, toute nouvelle approche devra être évaluée à son aptitude à faire aboutir le Programme de Doha pour le développement, de manière inclusive et transparente, conformément à ses exigences.

17. L'Inde pense qu'il faut poursuivre les négociations sur la base des résultats des travaux menés jusqu'à présent dans le cadre de l'OMC. Dans différents domaines, les modalités se sont stabilisées après des années de négociations et vouloir les ignorer donne une mauvaise image du fonctionnement du système commercial multilatéral et augure mal de l'avenir du forum de négociations qu'est l'OMC. Il importe d'imprimer un nouvel élan aux discussions en essayant de parvenir à un accord sur les textes déjà établis. Les pays en développement espèrent pouvoir récolter le reste des fruits que devait produire le Programme de Doha pour le développement, selon une répartition équilibrée, conformément au Programme de Doha et à leurs aspirations.

18. Tout programme de l'après-Bali devra faire l'objet de délibérations à l'OMC. Le Programme de Doha, qui est centré sur le développement, doit être mené à bien avant que d'autres questions puissent être mises sur la table des négociations de l'OMC. L'OMC est une Organisation dirigée par ses membres et toute décision sur la marche à suivre, y compris en ce qui concerne le Programme de Doha pour le développement, doit être décidée de manière transparente et inclusive.

19. La priorité à ce stade est de parvenir à un ensemble de textes équilibré pour permettre l'aboutissement du Programme de Doha pour le développement à la Conférence ministérielle de Bali qui se tiendra en décembre 2013. Beaucoup de choses dépendent de l'issue de cette Conférence, qui sera essentielle pour les négociations futures à l'OMC.